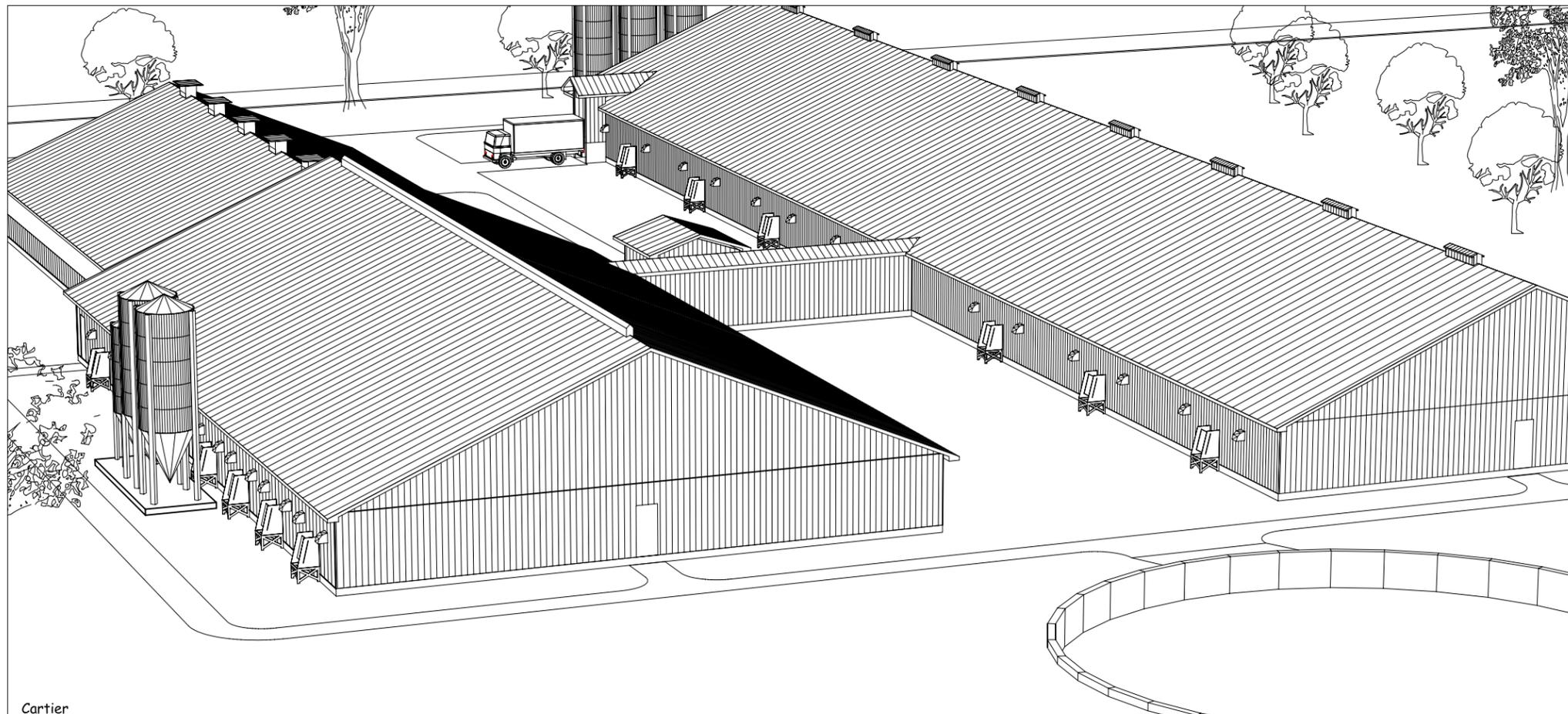


Cartier



Cartier

UN JEU DE DESSINS ET DE FEUILLETS DOIT INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

No DE PLAN	No DE FEUILLE	TITRE
30113	1	PERSPECTIVE
30113	2	PLAN D'ENSEMBLE
30113	3	ENGRASSEMENT, PLAN D'AMÉNAGEMENT
30113	4	GESTATION, PLAN D'AMÉNAGEMENT
30113	5	MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE, PLAN D'AMÉNAGEMENT
30113	6-7	ENGRASSEMENT, COUPES ET DÉTAILS DE FONDATION
30113	8	GESTATION, COUPE TRANSVERSALE ET DÉTAILS
30113	9	MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE, COUPES ET DÉTAILS DE FONDATION
30113	10	CHAUFFAGE, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ
30113	11	TABLEAUX DES TROUS, COUPES
20720		REGARD D'ÉCHANTILLONNAGE POUR LIEU D'ENTREPOSAGE DU FUMER, LISIER OU PURIN
20734		JOINT POUR LIEU D'ENTREPOSAGE EN BÉTON ARMÉ, DES FUMIERS
30500		QUAI DE CHARGEMENT
90101		COUPE DE MUR
90312		PRISE D'AIR LATÉRALE
90317		DÉFLECTEUR ANTIRETOUR D'AIR
M-9401		AGENTS PRÉSERVATEURS DU BOIS

1- PRÉVOIR RENFORCEMENT POUR SURCHARGE DE NEIGE

SPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
- LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300 mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
- POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GR-20M
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LE BOIS D'OSSEATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO 2 (OU SUPÉRIEURE)
- VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
- LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGREGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8%, DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CANCSA-A23.1-M80 ET CANCSA-A23.2-M80 OU LES PLUS RÉCENTES.
- FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
- ÉVITER TOUT JOINT FROID
- LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVRONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COUMATÉS AVEC UN SCÉLLANT.
- CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :



**Les Industries et Équipements
LALIBERTÉ ltée**
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0

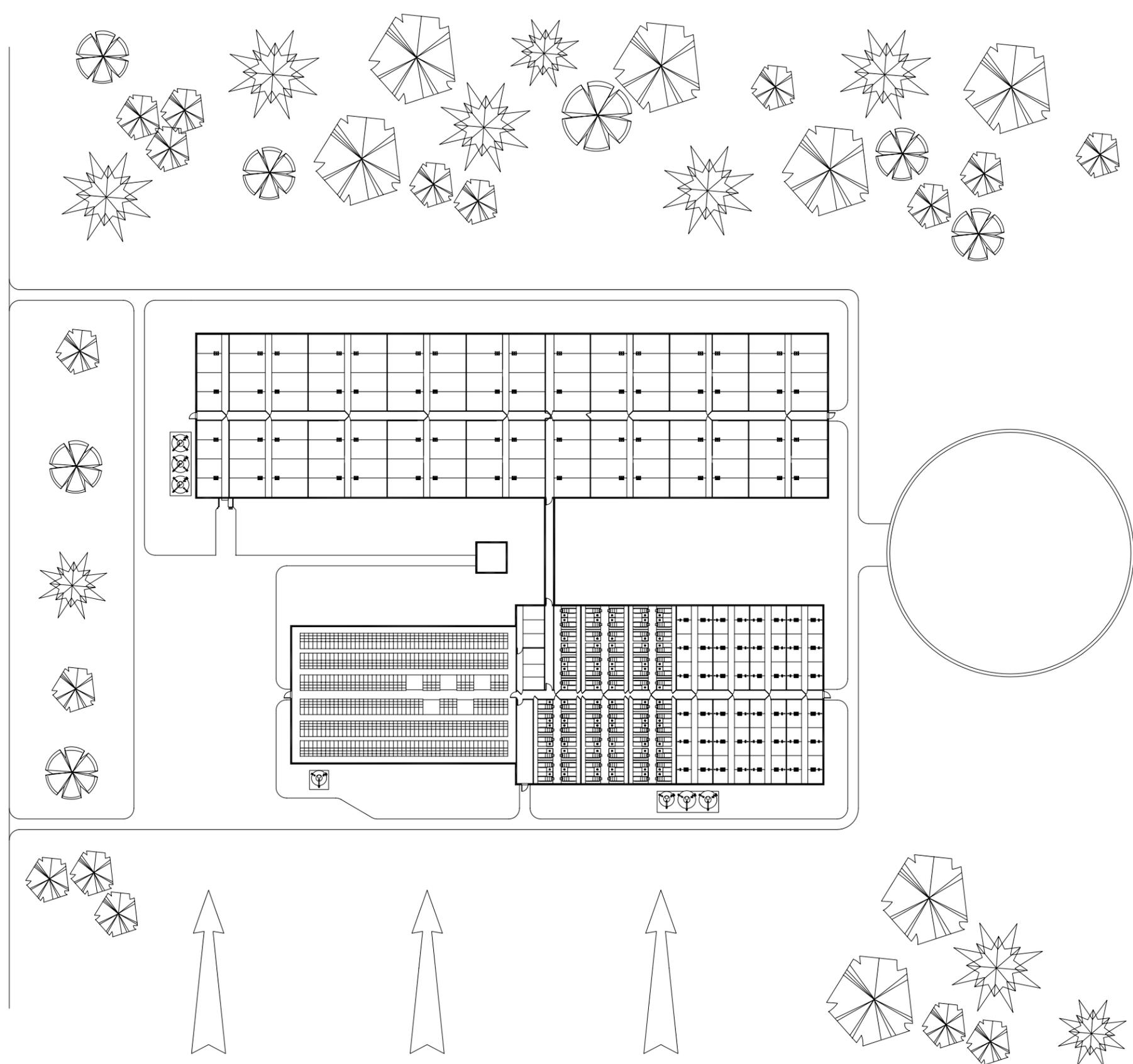


Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

TITRE: **PERSPECTIVE**

CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	30113
DESSINÉ	CARTIER	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.		
STRUCTURE					
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.				



- VUE D'ENSEMBLE
- 2 SECTION ENGRAISSEMENT (2520 PORCS), 168 PORCS PAR CHAMBRE
 - 3 SECTION EXPÉDITION
 - 4 QUAI DE CHARGEMENT (VOIR FEUILLET #30500)
 - 5 SECTION GESTATION (268 TRUIES)
 - 6 SECTION MATERNITÉ (70 TRUIES), CINQ (5) CHAMBRES DE 14 TRUIES ET UNE CHAMBRE TAMPON DE 7 TRUIES
 - 7 SECTION POUSSINIÈRE (1344 PORCELETS), 168 PORCELETS PAR CHAMBRE
 - 8 ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET GÉNÉRATRICE
 - 9 FOSSE CIRCULAIRE À LISIER
 - 10 VOIE DE CIRCULATION
 - 11 CHEMIN PUBLIC

- SPÉCIFICATIONS :
- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
 - LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300 mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
 - POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LE BOIS D'OSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
 - VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
 - LE BÉTON DEVA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGREGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8%, DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
 - FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
 - ÉVITER TOUT JOINT FROID
 - LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCÉLLANT.
 - CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.O. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRACE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

 **Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée**
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec GOR 2V0

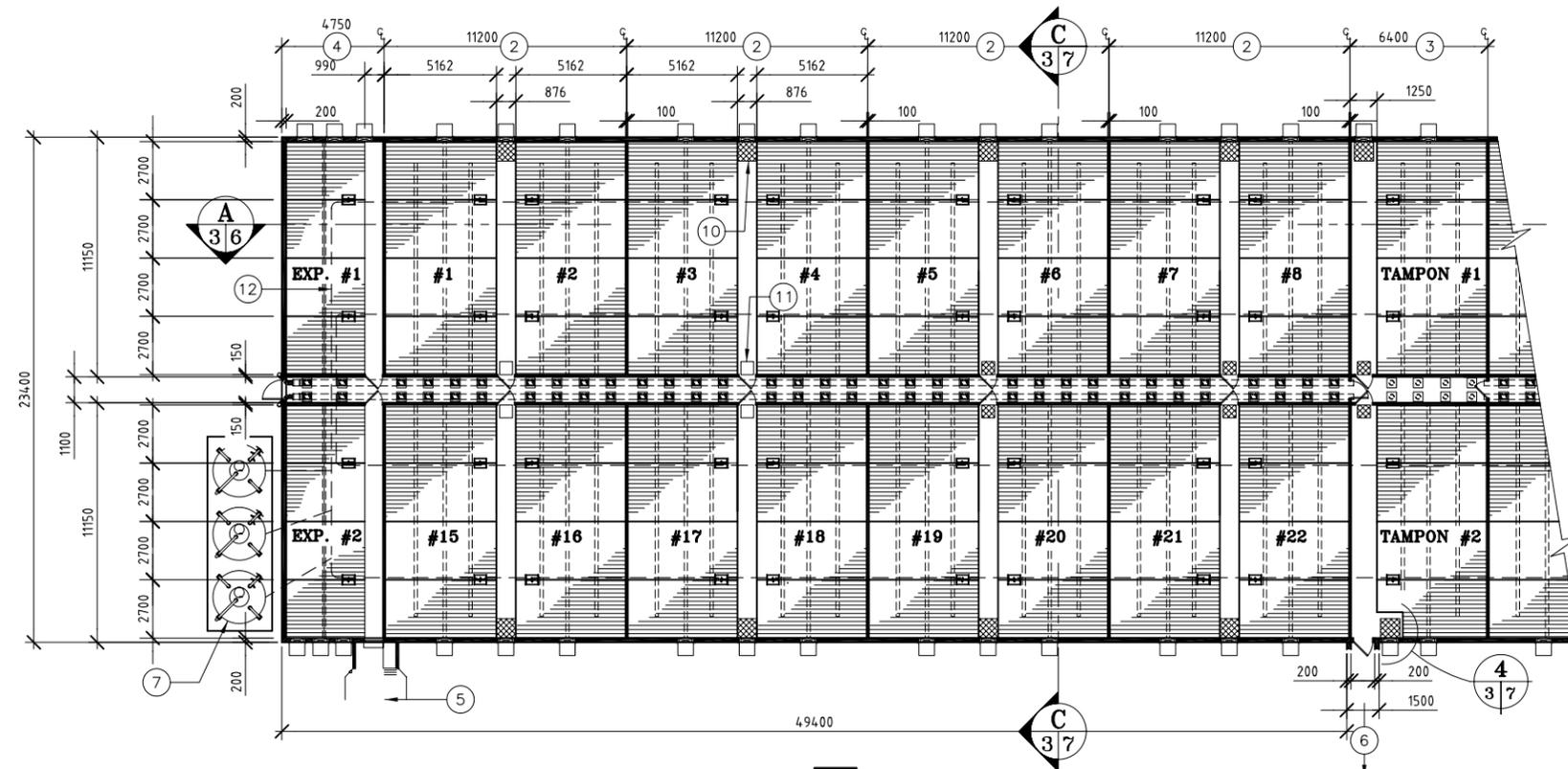
 **Gouvernement du Québec**
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

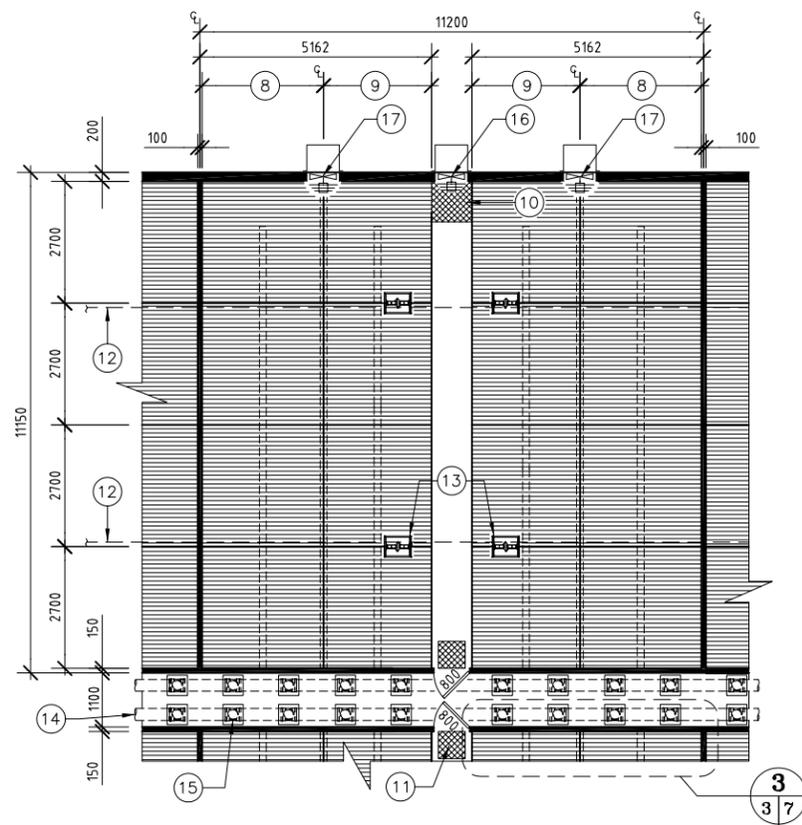
TITRE: **PLAN D'ENSEMBLE**

CONCU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	30113
DESSINÉ	S. BILODEAU	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.		
STRUCTURE					
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.				

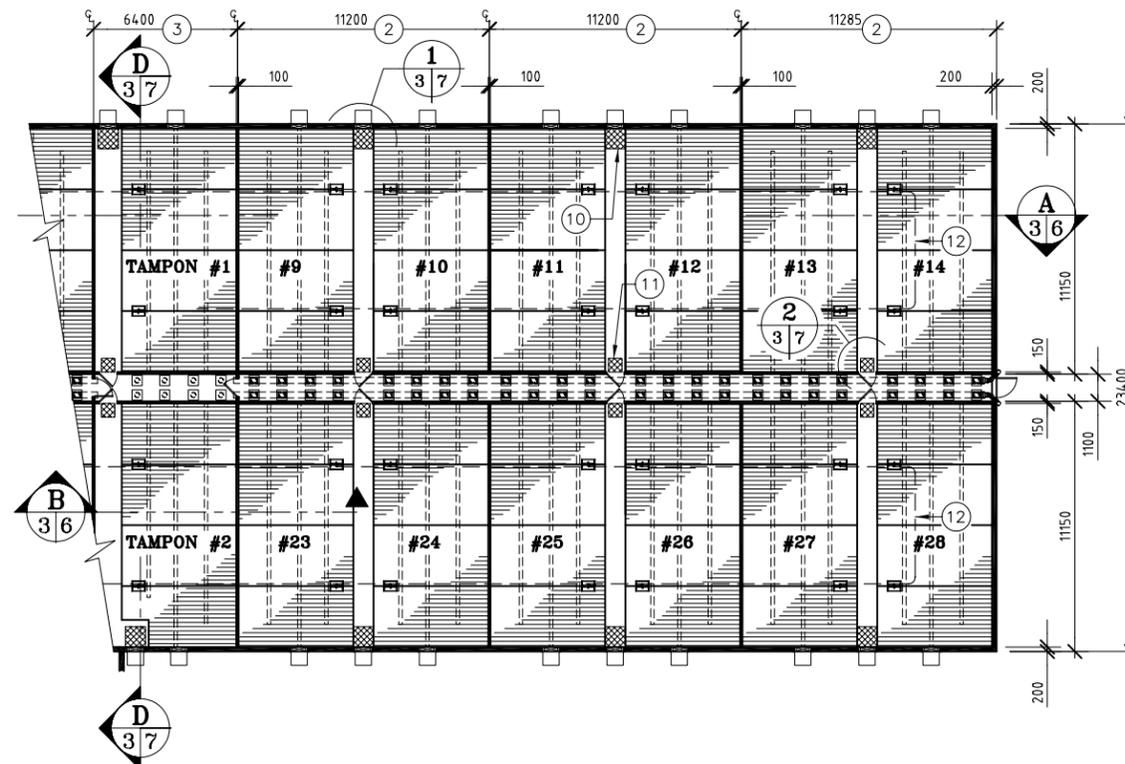
FEUILLE 2 DE 11



1 ÉCHELLE 1:200



CHAMBRE DE FINITION TYPE (8 PARCS)
ÉCHELLE 1:100



- 1 PLAN D'AMÉNAGEMENT - ENGRAISSEMENT**
- 2 CHAMBRE DE FINITION COMPRENANT HUIT (8) PARCS DE 21 PORCS
 - 3 SECTION TAMPON
 - 4 SECTION EXPÉDITION
 - 5 QUAI DE CHARGEMENT (VOIR FEUILLET #30500)
 - 6 PASSAGE VERS LA MATERNITÉ
 - 7 SILOS
 - 8 PLANCHER LATTÉ, 2700 mm
 - 9 PLANCHER LATTÉ, 2400 mm
 - 10 OUVERTURE POUR SORTIE DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE, 900 mm x LARGEUR DU CONDUIT
 - 11 TRAPPE D'ACCÈS, CENTRÉE AU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE ET RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUE 19 mm D'ÉPAISSEUR x 400 x 400 mm. INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25 mm
 - 12 ALIMENTATION MÉCANISÉE
 - 13 MANGEOIRE
 - 14 TUYAU PRINCIPAL D'ÉVACUATION DU LISIER
 - 15 TRAPPE D'ACCÈS AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DU LISIER, RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUE 19 mm D'ÉPAISSEUR x 400 x 400 mm. INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25 mm
 - 16 VENTILATEUR D'EXTRACTION BASSE
 - 17 VENTILATEUR DE SORTIE D'AIR
- SPÉCIFICATIONS :**
- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
 - LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300 mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
 - POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
 - VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
 - LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGRÉGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8% DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
 - FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
 - ÉVITER TOUT JOINT FROID
 - LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT.
 - CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHEITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.O. EN DATE DU 16 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRACE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

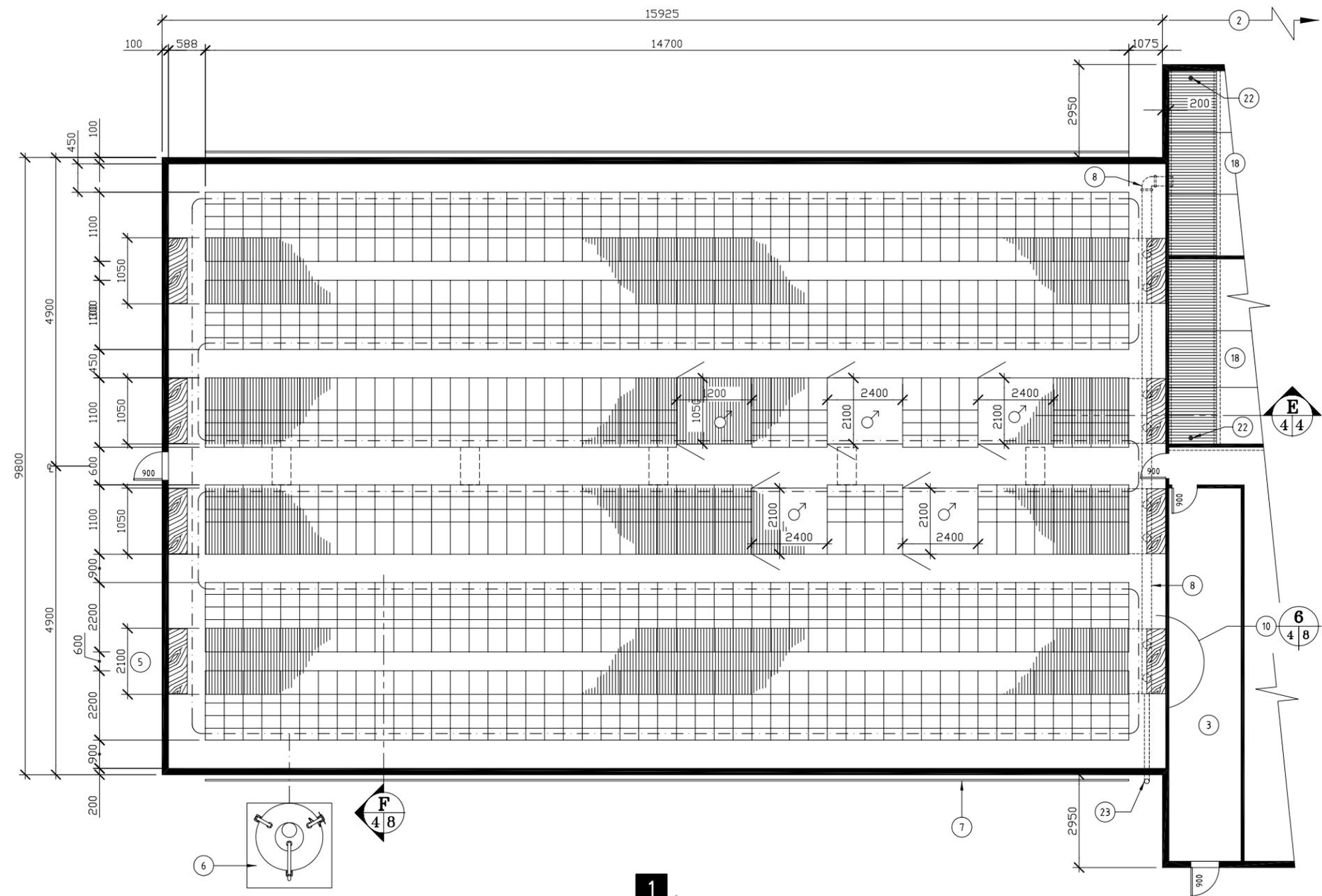
 **Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée**
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0

 **Gouvernement du Québec**
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

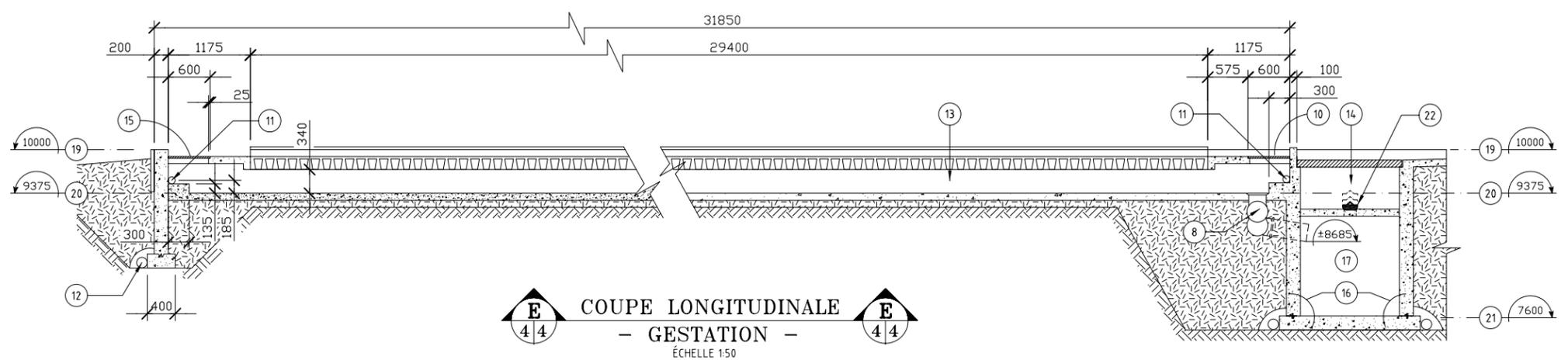
PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

TITRE: **ENGRAISSEMENT
PLAN D'AMÉNAGEMENT**

CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	
DESSINÉ	S.BILODEAU	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.		30113
STRUCTURE					
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.				



1 ÉCHELLE 1:100



E 4/4 COUPE LONGITUDINALE - GESTATION - ÉCHELLE 1:50 E 4/4

- 1 PLAN D'AMÉNAGEMENT - GESTATION (268 TRUIES)**
- 2 SECTION MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE
 - 3 BUREAU ET ATELIER
 - 4 SOIGNEUR AUTOMATISÉ
 - 5 SECTION LATÉE, 2100 mm
 - 6 SILOS
 - 7 ENTREE D'AIR
 - 8 TUYAU PRINCIPAL D'ÉVACUATION DU LISIER. SE DIRIGE VERS LA PRÉFOSSE, 250 mm DE DIAMÈTRE, PENTE DE 1%
 - 9 VENTILATION À LANTERNEAUX: 600 x 1200 mm À TOUTS LES 6000 mm C. À C.
 - 10 TRAPPE D'ACCÈS AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DU LISIER RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUE 19 mm x 400 x 400 mm. INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25 mm
 - 11 TUYAU DE 100 mm DE DIAMÈTRE POUR LE PASSAGE DES CABLES DE LA GRATTE
 - 12 DRAIN PÉRIPHÉRIQUE 100 mm DE DIAMÈTRE AVEC MEMBRANE GÉO-TEXTILE
 - 13 RIGOLE
 - 14 RIGOLE DES CHAMBRES D'ACCLIMATATION
 - 15 TRAPPE D'ACCÈS À LA GRATTE RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUÉ 19 mm. PRÉVOIR ÉPAULEMENT DE 25 mm
 - 16 JOINT D'ÉTANCHÉITÉ (VOIR FEUILLET #20734)
 - 17 PRÉFOSSE
 - 18 CHAMBRE D'ACCLIMATATION
 - 19 NIVEAU, DESSUS DES FONDATIONS
 - 20 NIVEAU, FOND DES RIGOLES
 - 21 NIVEAU, FOND DE LA PRÉFOSSE
 - 22 VANNE D'ÉVACUATION DU LISIER
 - 23 PRISE D'AIR

- SPÉCIFICATIONS :**
- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
 - LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300 mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
 - POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-8401
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC S1-GP-20M
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LE BOIS D'OSSEATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
 - VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
 - LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGREGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8% DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
 - FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
 - ÉVITER TOUT JOINT FROID
 - LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT
 - CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 6 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

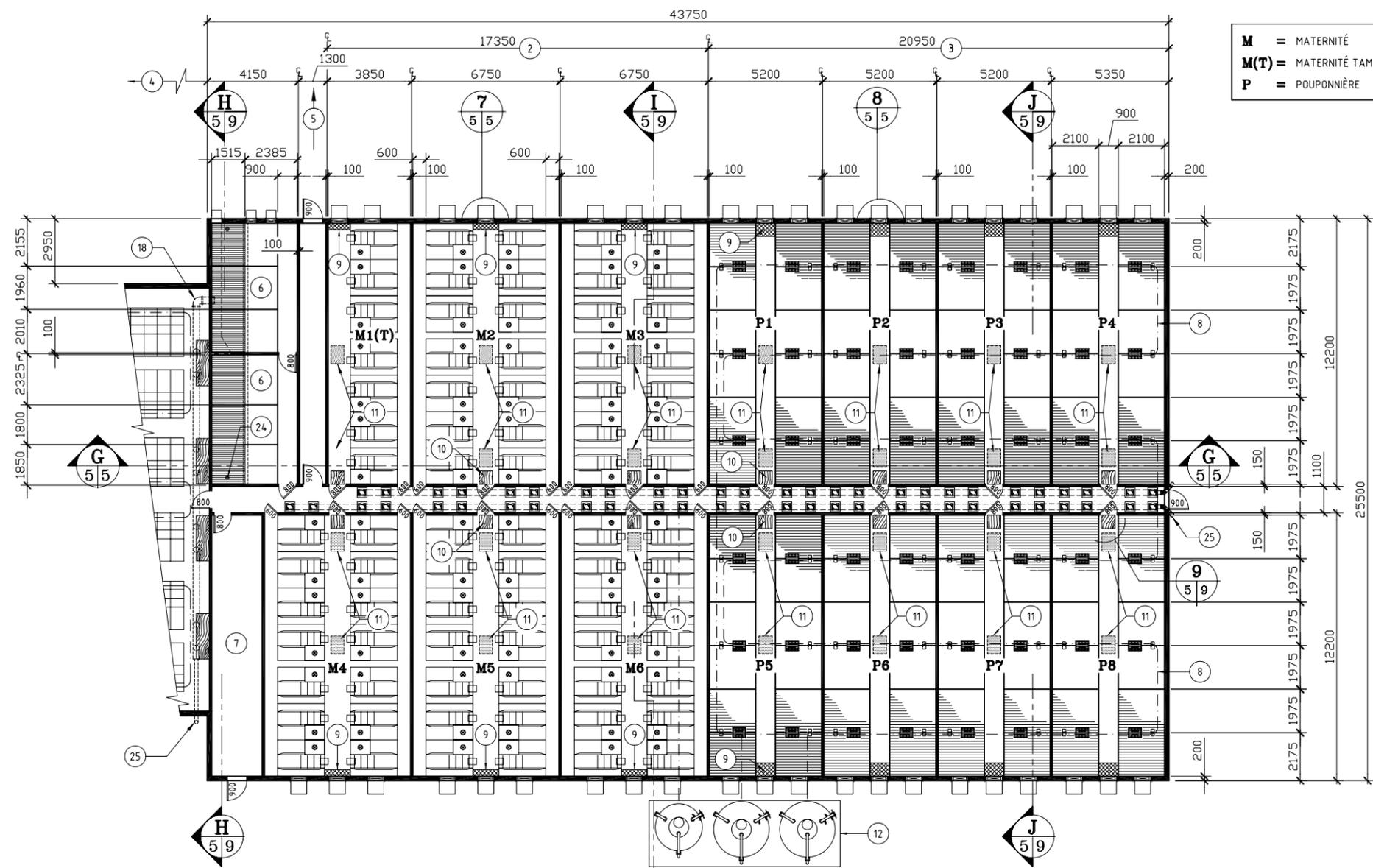
Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec GOR 2V0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

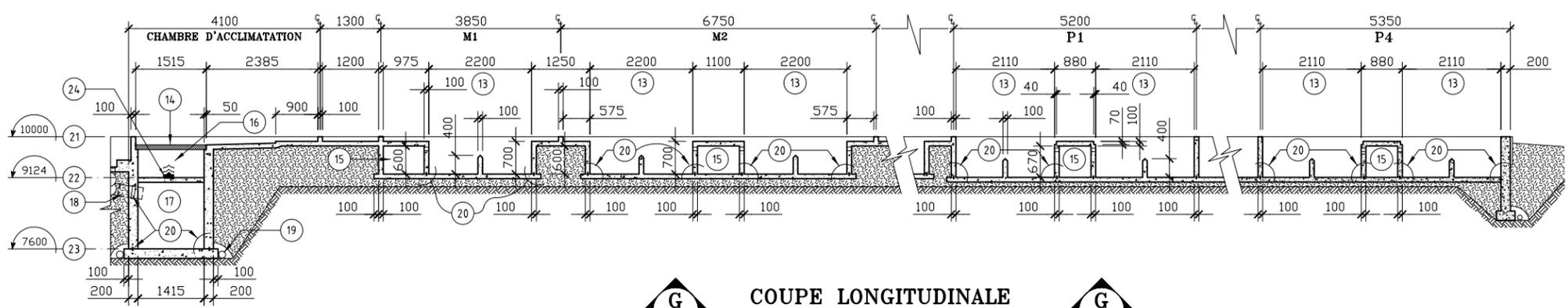
TITRE: **GESTATION**
PLAN D'AMÉNAGEMENT, COUPE

CONCU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO
DESSINÉ	S.BILODEAU	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.	30113
STRUCTURE				
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.			FEUILLE 4 DE 11



M = MATERNITÉ
M(T) = MATERNITÉ TAMPON
P = POUPONNIÈRE

1 ÉCHELLE 1:150



G **I**
 COUPE LONGITUDINALE
 MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE
 ÉCHELLE 1:75

- 1** PLAN D'AMÉNAGEMENT - POUPONNIÈRE ET MATERNITÉ
- 2 SECTION MATERNITÉ (70 TRUIES), CINQ (5) CHAMBRE DE 14 TRUIES ET UNE CHAMBRE TAMPON DE 7 TRUIES
 - 3 SECTION POUPONNIÈRE (1344 PORCELETS), 168 PORCELETS PAR CHAMBRE
 - 4 SECTION GESTATION
 - 5 PASSAGE VERS L'ENGRASSEMENT
 - 6 CHAMBRE D'ACCLIMATATION
 - 7 BUREAU ET ATELIER
 - 8 SOIGNEUR AUTOMATISÉ
 - 9 OUVERTURE POUR SORTIE DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
 - 10 TRAPPE D'ACCÈS, CENTRÉE AU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE ET RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUÉ DE 19 mm D'ÉPAISSEUR. INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25 mm
 - 11 DEUX ENTRÉES D'AIR PAR CHAMBRE AU PLAFOND, 550 x 660 mm
 - 12 SILOS
 - 13 LARGEUR DES RIGOLES
 - 14 PLANCHER LATTÉ DES CHAMBRES D'ACCLIMATATION
 - 15 CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
 - 16 RIGOLES DES CHAMBRES D'ACCLIMATATION
 - 17 PRÉFOSSÉ
 - 18 TUYAU PRINCIPAL D'ÉVACUATION DU LISIER DE LA SECTION GESTATION
 - 19 DRAIN PÉRIPHÉRIQUE DE LA PRÉFOSSÉ, 100 mm DE DIAMÈTRE AVEC MEMBRANE GÉOTEXTILE. SE DIRIGE VERS LE REGARD D'ÉCHANTILLONNAGE (VOIR FEUILLET #20720)
 - 20 JOINT D'ÉTANCHÉITÉ (VOIR FEUILLET #20734)
 - 21 NIVEAU : DESSUS DES FONDATIONS
 - 22 NIVEAU : FOND DE LA RIGOLE DES CHAMBRES D'ACCLIMATATION
 - 23 NIVEAU : FOND DE LA PRÉFOSSÉ
 - 24 VANNE D'ÉVACUATION DU LISIER
 - 25 PRISE D'AIR

SPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICÉES EN MILLIMÈTRES
- LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
- POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSE ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (DU SUPÉRIEURE)
- VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
- LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGRÉGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8%, DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
- FACTEUR DE FISSURATION (Z) - 20 KN/mm
- ÉVITER TOUT JOINT FROID
- LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVRONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT.
- CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE, ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 916 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

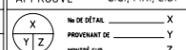
CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

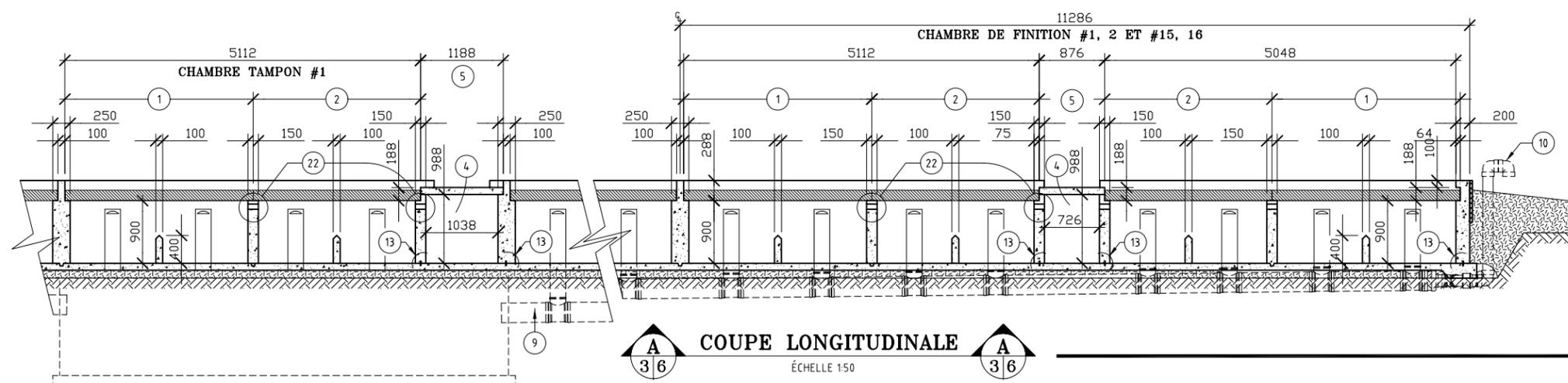
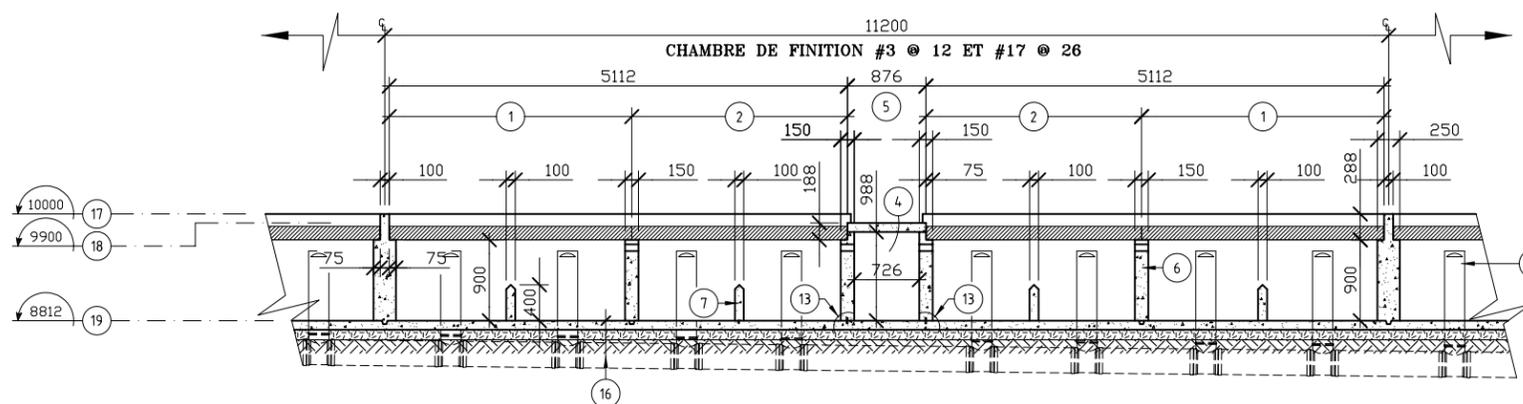
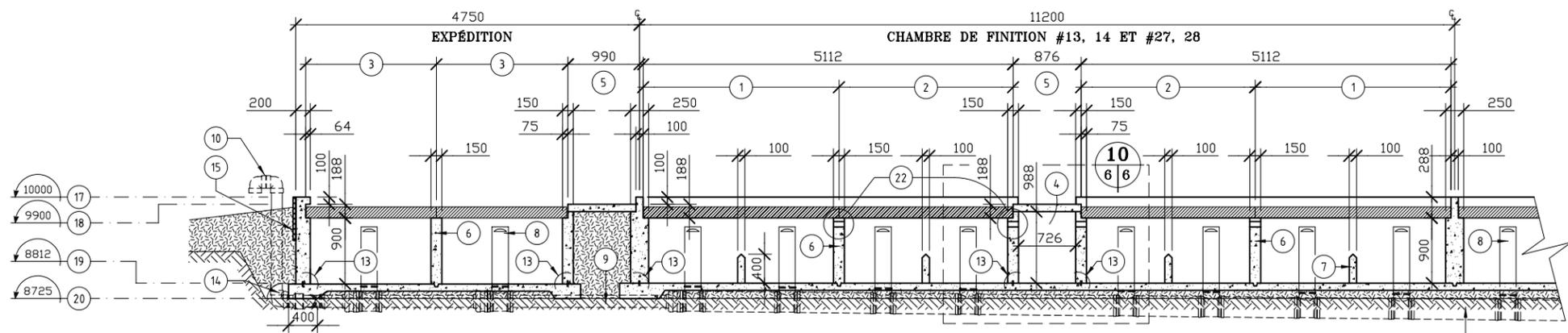

Les Industries et Équipements
LALIBERTÉ ltée
 550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0


 Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Agriculture,
 des Pêcheries et de l'Alimentation
 Direction de l'environnement et du développement durable
 Direction régionale Chaudières-Appalaches

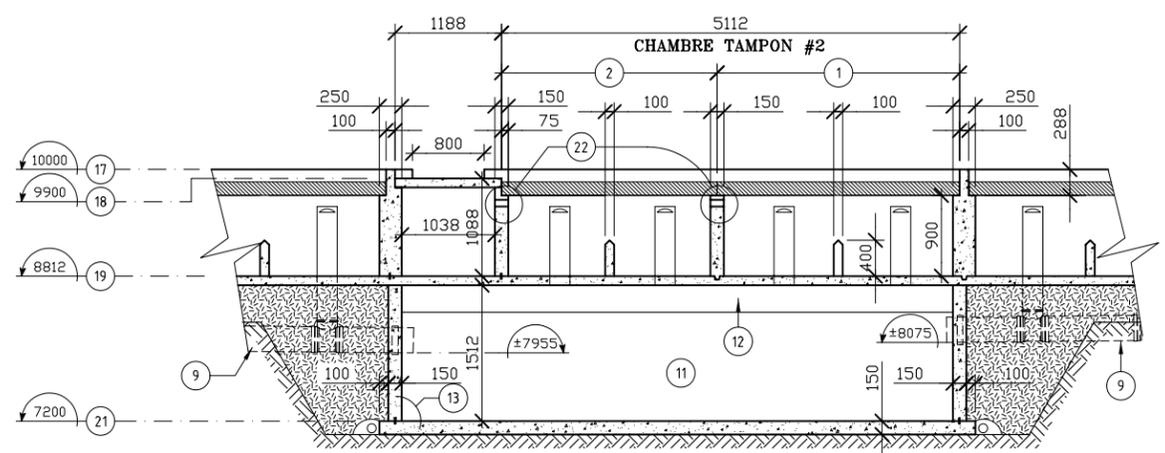
PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

TITRE: MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE
PLAN D'AMÉNAGEMENT, COUPE

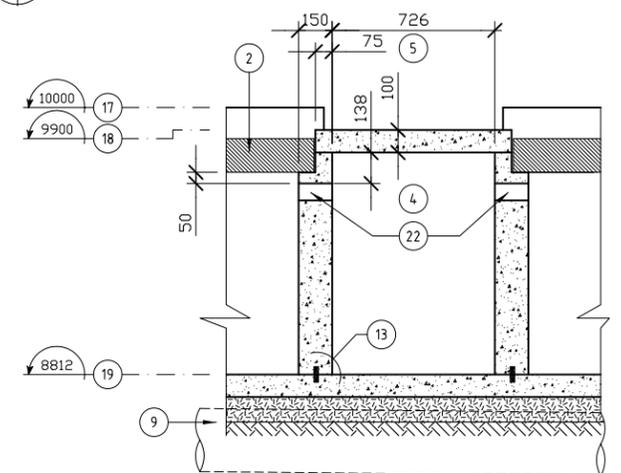
CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	
DESSINÉ	S.BILODEAU	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.		30113
STRUCTURE					
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.				FEUILLE 5 DE 11



A COUPE LONGITUDINALE **A**
ÉCHELLE 1:50



B COUPE PRÉFOSSÉ **B**
ÉCHELLE 1:50



10 DÉTAIL TYPE **6**
CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
ÉCHELLE 1:20

- 1 PLANCHER LATTÉ, 2700mm
- 2 PLANCHER LATTÉ, 2400mm
- 3 PLANCHER LATTÉ, 1800mm
- 4 CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
- 5 ALLÉE DE SERVICE
- 6 DIVISION PORTEUSE
- 7 DIVISION CENTRALE DE LA RIGOLE
- 8 VANNE D'ÉVACUATION DU LISIER
- 9 TUYAU PRINCIPAL D'ÉVACUATION DU LISIER AVEC PENTE DE 1%
- 10 PRISE D'AIR
- 11 PRÉFOSSÉ
- 12 POUTRE DE BÉTON
- 13 JOINT D'ÉTANCHÉITÉ (VOIR FEUILLET #20734)
- 14 DRAIN PÉRIPHÉRIQUE 100mm DE DIAMÈTRE AVEC MEMBRANE GÉOTEXTILE
- 15 POLYSTYRÈNE 50 x 600mm EXPANSÉ ET EXTRUDÉ SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DE LA BÂTISSÉ, RECOUVERT D'UN PANNELAU D'AMIANTE-CIMENT DE 6mm D'ÉPAISSEUR
- 16 COMPOSANTES DU PLANCHER:
-DALLE DE BÉTON 125mm D'ÉPAISSEUR
-TREILLIS MÉTALLIQUE 152 x 152mm MW 18,7 x MW 18,7
-POLYÉTHYLÈNE 150µm
-LIT GRANULAIRE EN GRAVIER 0-20mm DE DIAMÈTRE, COMPACTÉ À 95% DU PROCTOR MODIFIÉ
-SOL ORIGINAL
- 17 NIVEAU DESSUS DE LA FONDATION
- 18 NIVEAU ALLÉE DE SERVICE
- 19 NIVEAU FOND DES RIGOLES
- 20 NIVEAU SOUS LE NIVEAU DU GEL
- 21 NIVEAU FOND DE LA PRÉFOSSÉ
- 22 VOIR TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS

- SPÉCIFICATIONS :**
- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
 - LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25mm = 1"
 - POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-8401
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
 - VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
 - LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa à 28 JOURS, AGREGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8%, DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
 - FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
 - ÉVITER TOUT JOINT FROID
 - LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVRONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT.
 - CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0

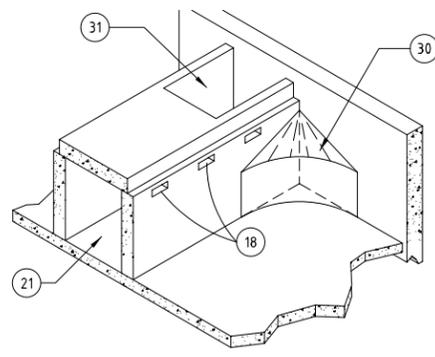
Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

TITRE: ENGRAISSEMENT
COUPES & DÉTAIL DE FONDATION

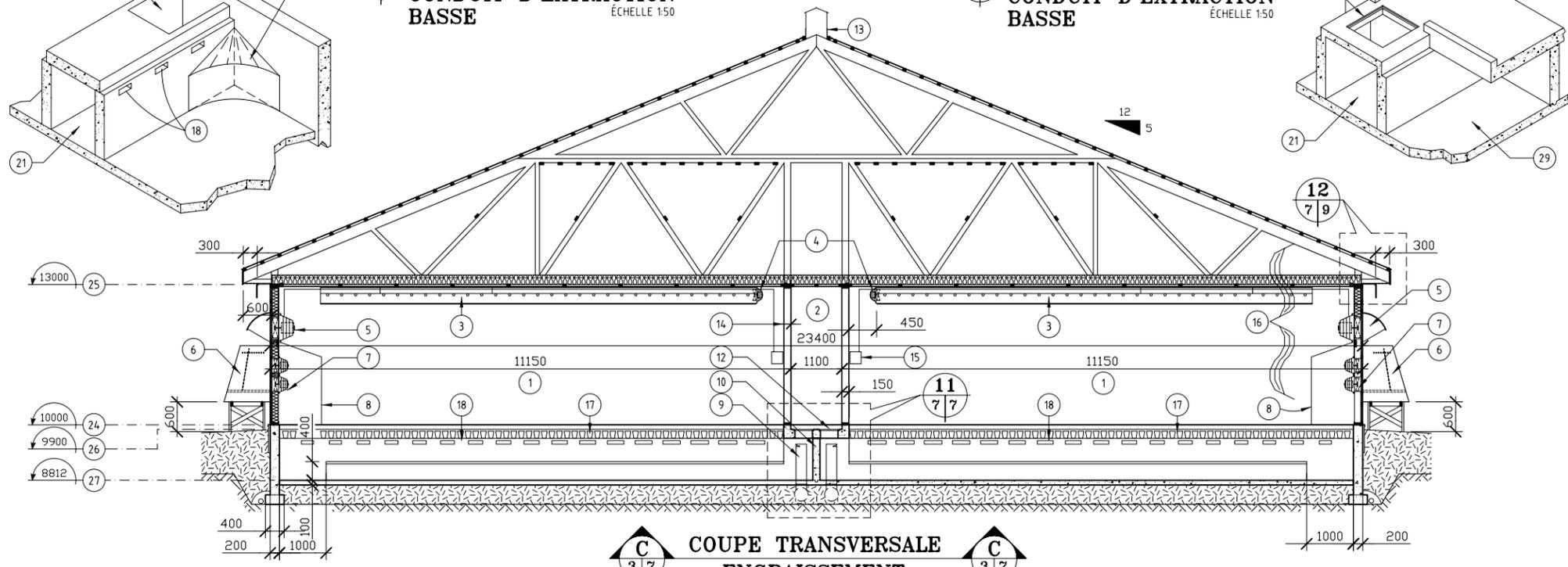
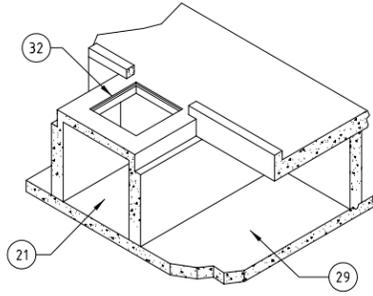
CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	30113
DESSINÉ	S.BILODEAU	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.		
STRUCTURE					
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.				

FEUILLE 6 DE 11

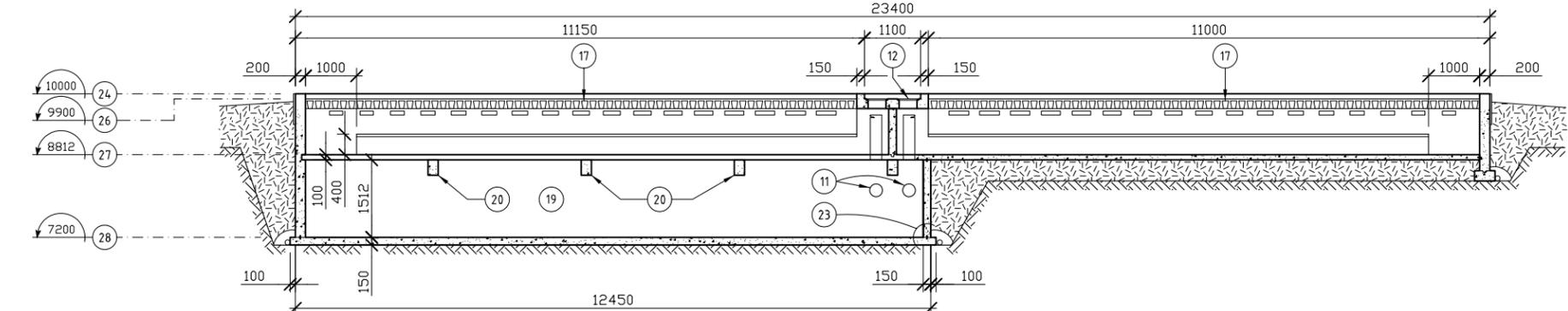


1 SORTIE TYPE
CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
ÉCHELLE 1:50

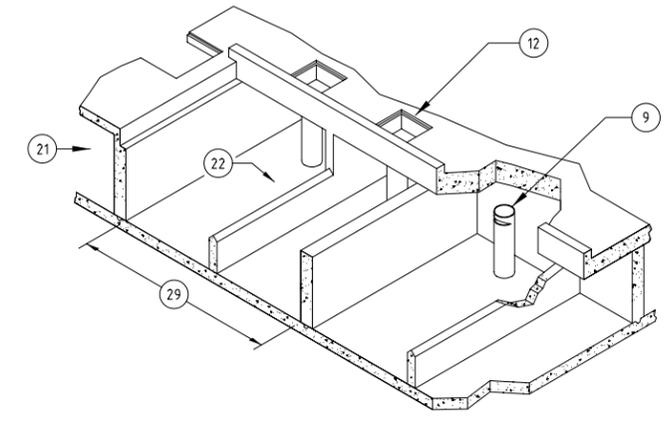
2 TRAPPE D'ACCÈS TYPE
CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
ÉCHELLE 1:50



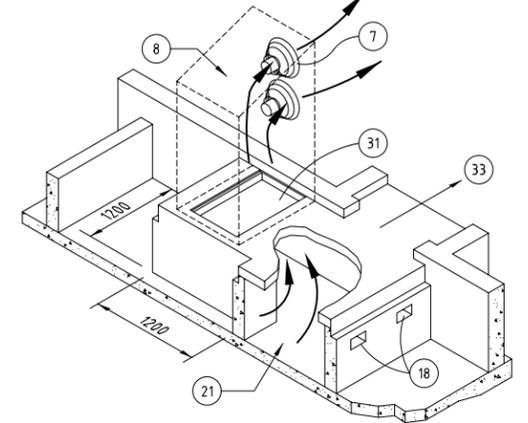
C **COUPE TRANSVERSALE** **C**
- ENGRAISSEMENT -
ÉCHELLE 1:75



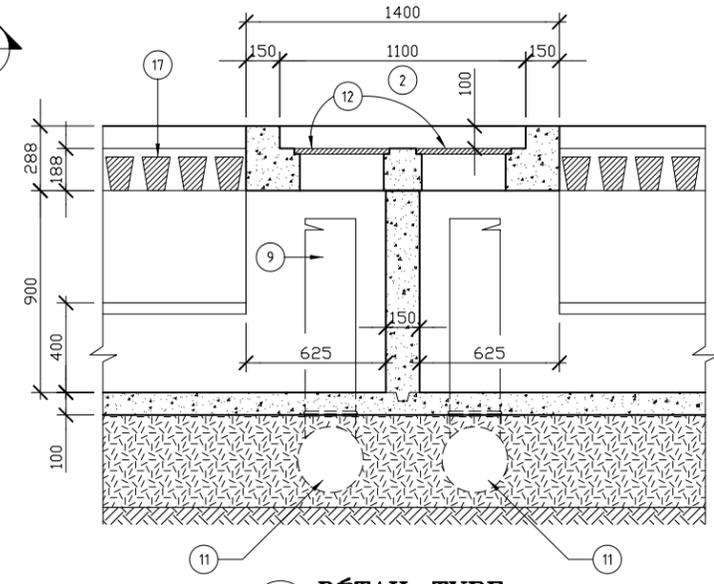
D **COUPE TRANSVERSALE** **D**
- ENGRAISSEMENT -
ÉCHELLE 1:75



3 ISOMÉTRIE DU SYSTÈME DE DRAINAGE
ÉCHELLE 1:50



4 SORTIE D'EXTRACTION BASSE MODIFIÉE
ÉCHELLE 1:50



11 DÉTAIL TYPE PASSAGE
ÉCHELLE 1:20

- 1 CHAMBRE DE FINITION COMPRENANT HUIT (8) PARCS DE 21 PARCS
- 2 ALLÉE CENTRALE
- 3 CONDUIT DE RECIRCULATION 400 x 600mm AU PLAFOND, AU CENTRE DE CHAQUE CHAMBRE (VOIR FEUILLE 11)
- 4 VENTILATEUR DE RECIRCULATION À VITESSE VARIABLE
- 5 DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE
- 6 DÉFLECTEUR ANTIRETOUR D'AIR POUR VENTILATEUR (VOIR PLAN #90317)
- 7 DEUX (2) VENTILATEURS D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE SUPERPOSÉS.
- 8 CASSON COLLECTEUR DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE AUX VENTILATEURS
- 9 VANNE D'ÉVACUATION DU LISIER
- 10 DIVISION PORTEUSE, 150mm D'ÉPAISSEUR
- 11 TUYAU PRINCIPAL D'ÉVACUATION DU LISIER 300 mm DE DIAMÈTRE AVEC PENTE DE 1%
- 12 TRAPPE D'ACCÈS AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DU LISIER RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUE 19mm x 400 x 400mm, INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25mm
- 13 VENTILATION FAÏTIÈRE, HUIT (8) SECTIONS DE 2400mm DE LONGUEUR ESPACÉES À INTERVALLE RÉGULIÈRE SUR LA LONGUEUR DU BÂTIMENT
- 14 **COMPOSANTES DU MUR:**
-CONTRE-PLAQUE 8mm D'ÉPAISSEUR DE CHAQUE CÔTÉ
-MONTANT 38 x 140mm À TOUS LES 600mm C. À C.
-SYSTÈME DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DES TRAPPES AVEC CABLES, TREUIL ET PESÉES.
- 15 **COMPOSANTES DU MUR (VOIR PLAN #90101, ALTERNATIVE "A")**
- 16 PLANCHER LATTÉ
- 17 TROU D'EXTRACTION BASSE DE CHAQUE CÔTÉ DU CONDUIT. VOIR TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS, FEUILLE 10
- 18 PRÉFOSSE À LISIER
- 19 POITRE DE BÉTON
- 20 CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
- 21 DIVISION CENTRALE DE LA RIGOLE
- 22 JOINT D'ÉTANCHÉITÉ (VOIR FEUILLET #20734)
- 23 NIVEAU: DESSUS DE LA FONDATION
- 24 NIVEAU: DESSUS DES SABLIERES
- 25 NIVEAU: PASSAGE
- 26 NIVEAU: FOND DES RIGOLES
- 27 NIVEAU: FOND DE LA PRÉFOSSE
- 28 RIGOLE
- 29 COIN ARRONDI AVEC RESTE DE BÉTON
- 30 OUVERTURE POUR SORTIE D'EXTRACTION BASSE, 930 mm x LARGEUR DU CONDUIT
- 31 TRAPPE D'ACCÈS, CENTRÉE AU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE ET RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUE 19 mm D'ÉPAISSEUR x 600 x 600 mm. INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25 mm.
- 32 PASSAGE VERS LA MATERNITÉ.

- SPÉCIFICATIONS :**
- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDIQUÉES EN MILLIMÈTRES
 - LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
 - POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC S1-GP-20M
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
 - VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
 - LE BÉTON DEVA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa à 28 JOURS, AGRÉGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8% DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
 - FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
 - ÉVITER TOUT JOINT FROID
 - LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVRONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT.
 - CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

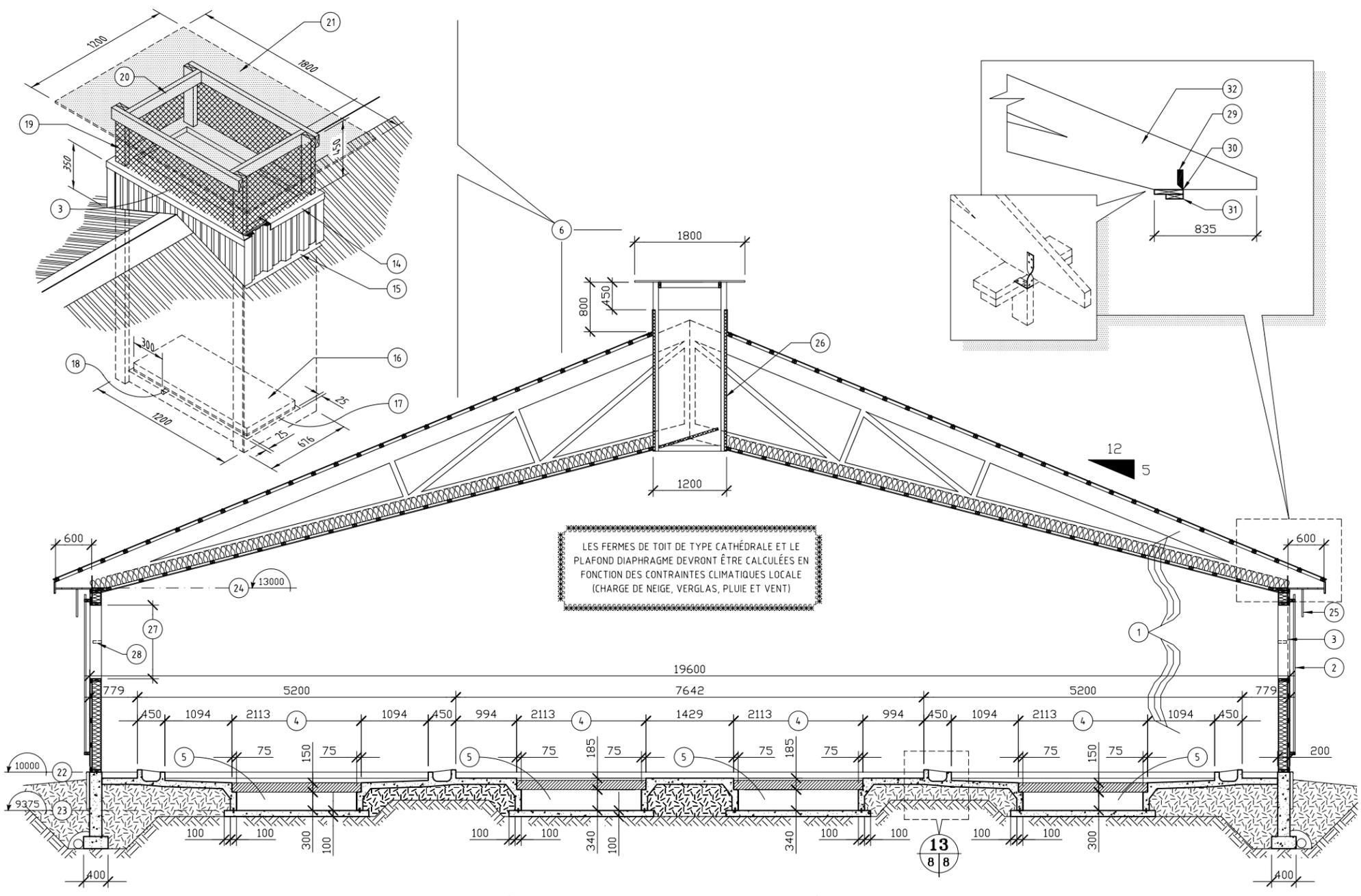
Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

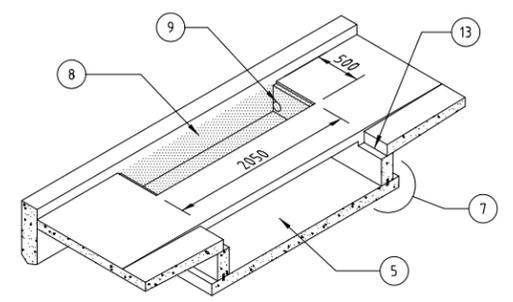
TITRE: **ENGRAISSEMENT**
COUPES ET DÉTAILS DE FONDATION

CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	30113
DESSINÉ	S.B., S.C.	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.		
STRUCTURE		NO DE DÉTAIL	X		
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.	PROVENANT DE	Y		
		REVISÉ SUR	Z		FEUILLE 7 DE 11

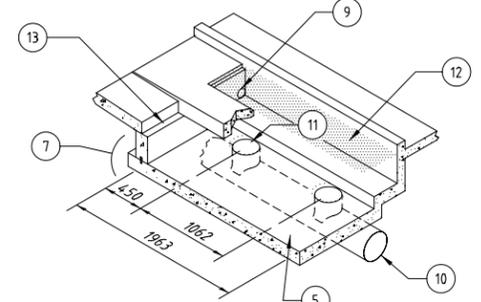


LES FERMES DE TOIT DE TYPE CATHÉDRALE ET LE PLAFOND DIAPHRAGME DEVRONT ÊTRE CALCULÉES EN FONCTION DES CONTRAINTES CLIMATIQUES LOCALE (CHARGE DE NEIGE, VERGLAS, PLUIE ET VENT)

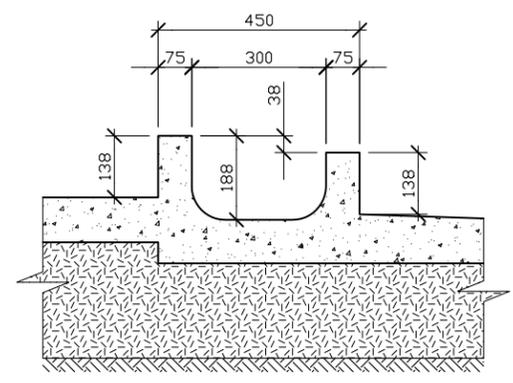
F
4 8 **COUPE TRANSVERSALE**
- GÉSTATION -
ÉCHELLE 1:50



5
4 8 **DÉTAIL TYPE**
TRAPPE DE VISITE
ÉCHELLE 1:50



6
4 8 **DÉTAIL TYPE**
SYSTÈME D'ÉVACUATION DU LISIER
ÉCHELLE 1:50



13
8 8 **DÉTAIL**
AUGE EN BÉTON
ÉCHELLE 1:25

- 1 COMPOSANTES DU MUR, DU PLAFOND DIAPHRAGME ET DU TOIT (VOIR PLAN #90101, ALTERNATIVE « A »)
- 2 PANNEAU RIGIDE ISOLÉ AVEC UN POLYSTYRÈNE 38 mm D'ÉPAISSEUR
- 3 GRILLAGE ANTI-OISEAUX
- 4 SECTION LATTE, 2100 mm
- 5 RIGOLE
- 6 VENTILATION À LANTERNEAUX 600 x 1200 mm À TOUS LES 6000 mm C. À C.
- 7 JOINT D'ÉTANCHÉITÉ (VOIR FEUILLET #00734)
- 8 TRAPPE D'ACCÈS À LA GRATTE RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUÉ DE 19 mm D'ÉPAISSEUR. PRÉVOIR ÉPAULEMENT DE 25 mm
- 9 TUYAU DE 100 mm DE DIAMÈTRE POUR LE PASSAGE DES CABLES DE LA GRATTE
- 10 TUYAU PRINCIPAL D'ÉVACUATION DU LISIER. SE DIRIGE VERS LA PRÉFOSSÉ, 300 mm DE DIAMÈTRE.
- 11 OUVERTURE DOUBLE, 250 mm DE DIAMÈTRE
- 12 TRAPPE D'ACCÈS AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DU LISIER RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUÉ 19 mm x 400 x 400 mm INCLUANT ÉPAULEMENT DE 25 mm
- 13 APPUI DE CHAQUE CÔTÉ DE LA RIGOLE POUR RECEVOIR LE PLANCHER LATTE
- 14 CAPUCHON PROTECTEUR EN TÔLE, PLUIE
- 15 SOLIN, TÔLE GALVANISÉE
- 16 ISOLANT, POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 50 mm D'ÉPAISSEUR
- 17 TRAPPE MODULANTE EN CONTRE-PLAQUÉ 12,5 mm D'ÉPAISSEUR. LORSQUE FERMÉE, IL Y A UN ESPACE DE 25 mm AU POURTOUR DE LA TRAPPE
- 18 PIVOT
- 19 BÂTI (4 COINS) 38 x 89 mm
- 20 SUPPORT DE BOIS 38 x 64 mm
- 21 CONTRE-PLAQUÉ 12,5 mm D'ÉPAISSEUR AVEC REVÊTEMENT MÉTALLIQUE
- 22 NIVEAU : DESSUS DE LA FONDATION
- 23 NIVEAU : FOND DES RIGOLES
- 24 NIVEAU : DESSUS DES SABLIERES
- 25 PANNEAU BRISE-VENT EN TÔLE DE PLASTIQUE RENFORCÉE D'UN TISSAGE DE POLYÉTHYLÈNE (DUPONT FABRÈNE OU L'ÉQUIVALENT)
- 26 LES LANTERNEAUX SONT ISOLÉS AVEC DU POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ DE 38 mm D'ÉPAISSEUR
- 27 OUVERTURE DES TRAPPES SELON LE CALCUL DES BESOINS DE VENTILATION
- 28 SI L'OUVERTURE DES TRAPPES EST PLUS GRANDE QUE 750 mm PRÉVOIR TRAVERSE HORIZONTALE DE 38 x 140 mm
- 29 ÉTRIER EN ACIER GALVANISÉ
- 30 SABLIERE 38 x 235 mm
- 31 SABLIERE 38 x 140 mm
- 32 FERME DE TOIT DE TYPE CATHÉDRALE

SPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDIQUÉES EN MILLIMÈTRES
- LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
- POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
- VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
- LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGRÉGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8% DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
- FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/mm
- ÉVITER TOUT JOINT FROID
- LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVRONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT.
- CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 015 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

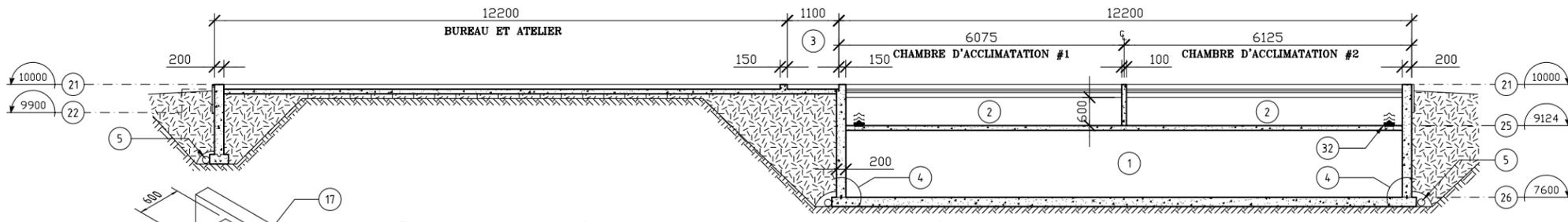
Les Industries et Équipements LALIBERTÉ Itée
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

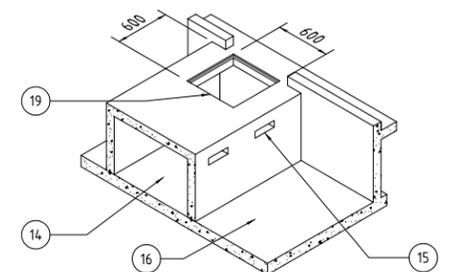
PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

TITRE: **GÉSTATION**
COUPE TRANSVERSALE & DÉTAILS

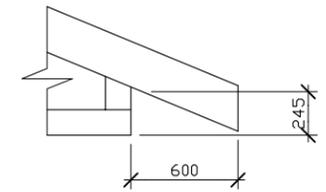
CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	
DESSINÉ	S.B. S.C.	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.	30113	FEUILLE 8 DE 11
STRUCTURE	S. PIGEON	NO DE DÉTAIL	X		
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.	PROVENANT DE	Y		



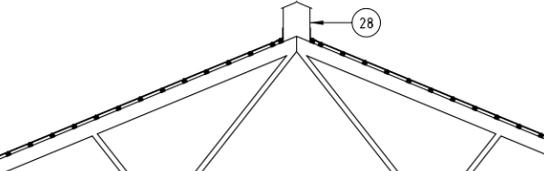
H COUPE TRANSVERSALE
MATERNITÉ - PRÉFOSSE
ÉCHELLE 1:75



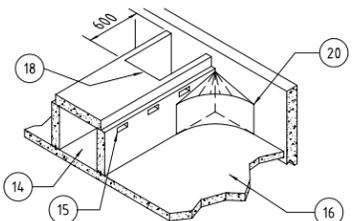
12 FERME DE TOIT TRIANGULAIRE
AVEC UN TALON
ÉCHELLE 1:50



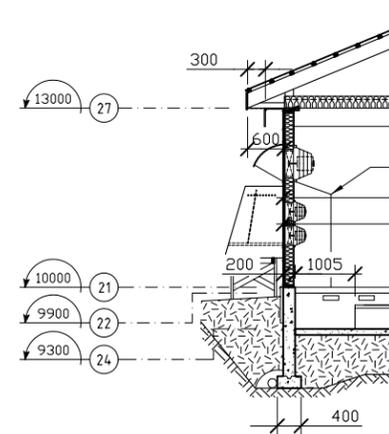
9 TRAPPE D'ACCÈS
CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
ÉCHELLE 1:50



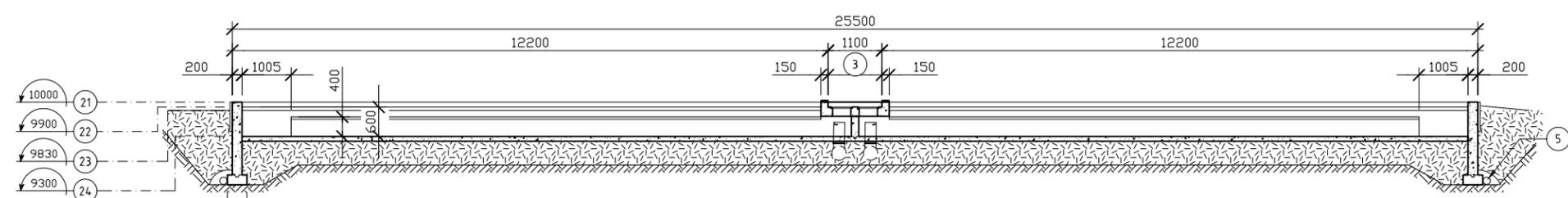
7 SORTIE TYPE
CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
MATERNITÉ
ÉCHELLE 1:50



8 SORTIE TYPE
CONDUIT D'EXTRACTION
POUPONNIÈRE
ÉCHELLE 1:50



I COUPE TRANSVERSALE
MATERNITÉ
ÉCHELLE 1:75



J COUPE TRANSVERSALE
POUPONNIÈRE
ÉCHELLE 1:75



- 1 PRÉFOSSE
- 2 RIGOLE DES CHAMBRES D'ACCLIMATATION
- 3 ALLEE CENTRALE
- 4 JOINT D'ANCHÉITE (VOIR FEUILLET #20734)
- 5 DRAIN PÉRIPHÉRIQUE DE LA PRÉFOSSE, 100 mm DE DIAMÈTRE AVEC MEMBRANE GEOTEXTILE. SE DIRIGE VERS LE REGARD D'ÉCHANTILLONNAGE (VOIR FEUILLET #20720)
- 6 DÉFLECTEUR ANTIRETOUR D'AIR POUR VENTILATEUR (VOIR PLAN #00317)
- 7 DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE
- 8 DEUX (2) VENTILATEURS D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE, SUPERPOSÉS
- 9 CORRIDOR DE PRÉCHAUFFAGE DANS LE VIDE SOUS TOIT, CONSTRUIT EN :
- REVÊTEMENT INTÉRIEUR, CONTRE-PLAQUÉ 12.5 mm D'ÉPAISSEUR
- COUPE VAPEUR, POLYÉTHYLÈNE 150 µm
- MONTANT 38 x 85 mm À 600 mm C. À C.
- REVÊTEMENT EXTÉRIEUR, CARTON-FIBRE GOUDRONNÉ
- ISOLATION RSI 3.5
- 10 ENTRÉE D'AIR, ISOLANT RIGIDE 25 mm D'ÉPAISSEUR, SIX (6) ENTRÉES D'AIR DE 150 x 1800 mm ESPACÉES ÉGALEMENT DANS LA SECTION MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE
- 11 AÉROTHERME DANS LE CORRIDOR DE CHAUFFAGE (VOIR FEUILLE 10 POUR SPECIFICATIONS)
- 12 PLAFOND SUSPENDU DANS LA SECTION MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE :
- SUPPORT MÉTALLIQUE DE TYPE COMMERCIAL
- PANNEAU ISOLANT 12.5 mm D'ÉPAISSEUR RECOUVERT DU CÔTÉ INTÉRIEUR D'UN POLYVINYLE
- TROUS DE 20 mm DE DIAMÈTRE (5 TROUS / MÈTRE)
- 13 COMPOSANTES DU MUR ET DU TOIT (VOIR PLAN #0101, ALTERNATIVE « A »)
- 14 CONDUIT D'EXTRACTION BASSE
- 15 TROU D'EXTRACTION BASSE (VOIR TABLEAU DES TROUS ET DIMENSIONNEMENT)
- 16 RIGOLE
- 17 OUVERTURE (SECTION MATERNITÉ) POUR SORTIE DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE, 600 mm x LARGEUR DU CONDUIT
- 18 OUVERTURE (SECTION POUPONNIÈRE) POUR SORTIE DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE, 600 mm x LARGEUR DU CONDUIT
- 19 TRAPPE D'ACCÈS AU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE 600 x 600 mm. INCLUANT EPAULEMENT DE 25 mm
- 20 COIN ARRONDI AVEC RESTE DE BÉTON
- 21 NIVEAU : DESSUS DES FONDATIONS
- 22 NIVEAU : ALLEE DE SERVICE
- 23 NIVEAU : APPUI DES SUPPORTS
- 24 NIVEAU : FOND DES RIGOLES
- 25 NIVEAU : FOND DE LA FOSSE DES CHAMBRES D'ACCLIMATATION
- 26 NIVEAU : FOND DE LA PRÉFOSSE
- 27 NIVEAU : DESSUS DES SABLIERES
- 28 VENTILATION FAÏTIÈRE
- 29 CAISSON COLLECTEUR DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE AUX VENTILATEURS
- 30 TRAPPE D'ACCÈS AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DU LISIER RECOUVERTE D'UN CONTRE-PLAQUÉ 19 x 400 x 400 mm. INCLUANT EPAULEMENT DE 25 mm
- 31 DIVISION PORTEUSE, 150 mm D'ÉPAISSEUR
- 32 VANNE D'ÉVACUATION DU LISIER
- 33 ENTRÉE D'AIR AU PLAFOND 550 x 600 mm

SPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
- LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
- POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSIION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRENE EXPANSE ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSSATURE EST DU GROUPE DES PÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
- VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
- LE BÉTON DEVRA RÉPONDRE AUX CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES : 30 Mpa À 28 JOURS, AGRÉGATS 0-20 mm, TENEUR EN AIR DE 5% À 8%, DE PLUS LES CONSTITUANTS ET LA MISE EN PLACE DU BÉTON DOIVENT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA-A23.1-M90 ET CAN/CSA-A23.2-M90 OU LES PLUS RÉCENTES.
- FACTEUR DE FISSURATION (Z) = 20 KN/m
- ÉVITER TOUT JOINT FROID
- LES TIRANTS UTILISÉS POUR LE COFFRAGE DEVRONT ÊTRE CASSÉS EN RETRAIT DE LA SURFACE ET COLMATÉS AVEC UN SCELLANT.
- CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ANCHÉITE POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 015 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS

98-11	MISE EN PAGE	CARTIER
DATE	RÉVISION	PAR

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :

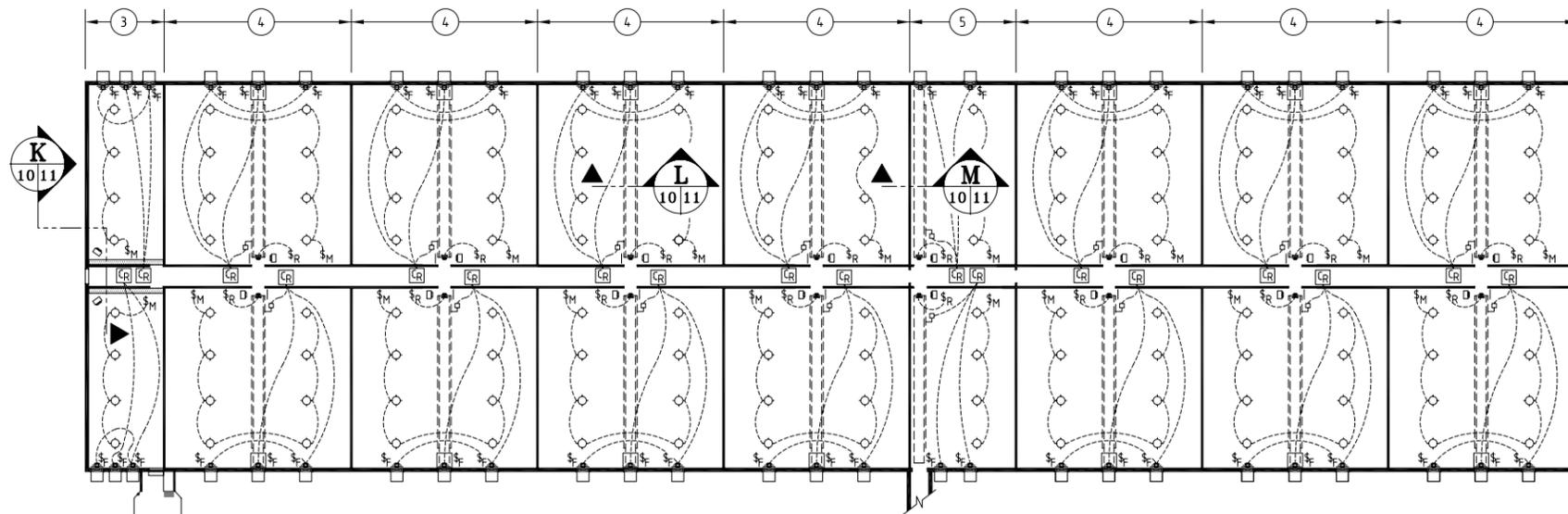
Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec GOR 2V0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

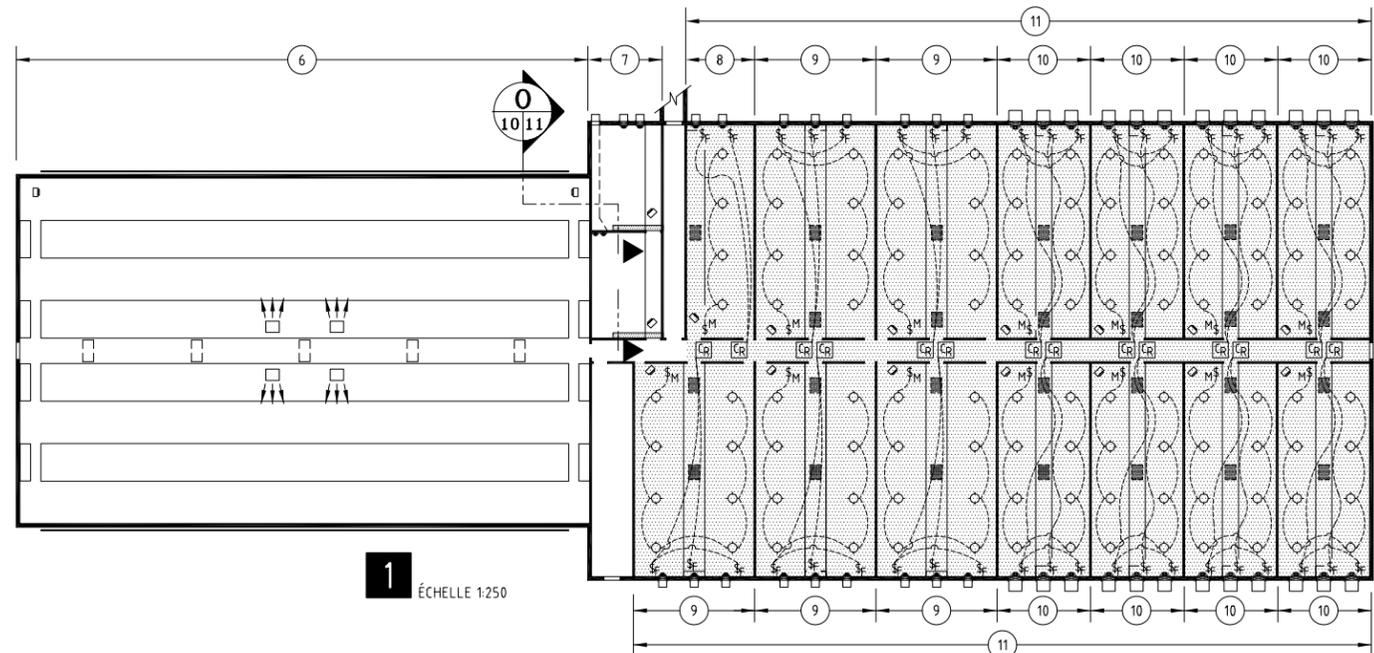
TITRE: MATERNITÉ ET POUPONNIÈRE
COUPES & DÉTAIL DE FONDATION

CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO	
DESSINÉ	S.B. S.C.	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.	30113	
STRUCTURE		NO DE DÉTAIL	X		
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.	PROVENANT DE	Y		
		MONTRÉ SUR	Z		FEUILLE 9 DE 11

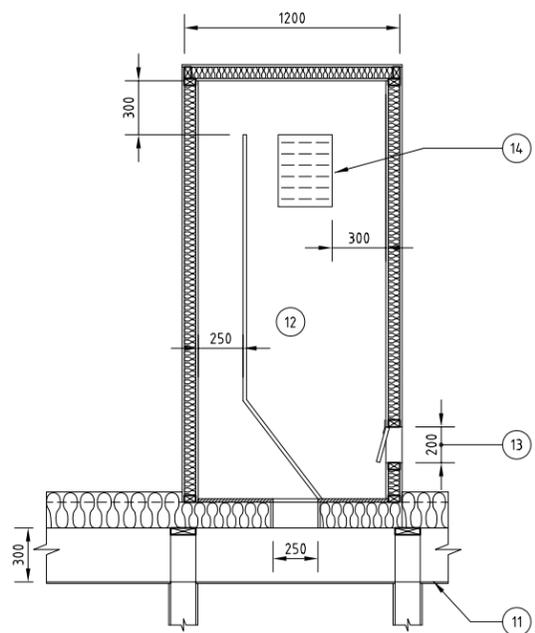


- PLAN D'ENSEMBLE**
- 2 PLAN DU CORRIDOR DE PRÉCHAUFFAGE (VIDE SOUS TOIT)**
- SECTION EXPÉDITION (DEUX CHAMBRES)**
 - TROIS (3) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE DONT UN AYANT UN DÉBIT DE 600 l/s ET LES DEUX AUTRES, UN DÉBIT DE 1200 l/s À 30 Pa
 - CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE
 - ENTRÉE D'AIR 1,4 m² / CHAMBRE (300 x 4500 mm)
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 2000 WATTS
 - SECTION CHAMBRE DE FINITION (14 CHAMBRES)**
 - DEUX (2) VENTILATEURS D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE, SUPERPOSÉS, L'UN AYANT UN DÉBIT DE 1400 l/s ET L'AUTRE DE 1650 l/s À 50 Pa
 - DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 2650 l/s À 30 Pa
 - VENTILATEUR DE RECIRCULATION À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 700 l/s À 30 Pa
 - CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 2000 WATTS
 - SECTION TAMPON (DEUX CHAMBRES)**
 - DEUX (2) VENTILATEURS D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE, SUPERPOSÉS, L'UN AYANT UN DÉBIT DE 400 l/s ET L'AUTRE AYANT UN DÉBIT DE 700 l/s À 50 Pa
 - DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 1300 l/s À 30 Pa
 - VENTILATEUR DE RECIRCULATION À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 300 l/s À 30 Pa
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 3500 WATTS
 - SECTION GÉSTATION**
 - VENTILATION À LANTERNEAUX (5 UNITÉS), 600 x 1200 mm À TOUS LES 6000 mm CENTRE À CENTRE
 - QUATRE (4) AÉROTHERMES AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 8000 WATTS CHACUN
 - QUATRE (4) SOUFFLERIES AU PLAFOND CENTRÉES AU BÂTIMENT
 - SECTION CHAMBRE D'ACCLIMATATION (DEUX CHAMBRES)**
 - DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE L'UN AYANT UN DÉBIT DE 600 l/s ET L'AUTRE UN DÉBIT DE 1400 l/s À 30 Pa
 - CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 2000 WATTS
 - CONSTRUIRE UN CONDUIT DE 300 x 300 mm POUR LA SORTIE D'AIR DE LA CHAMBRE LA PLUS ÉLOIGNÉE DU MUR EXTÉRIEUR
 - ENTRÉE D'AIR 0,9 m² / CHAMBRE (300 x 2700 mm)
 - SECTION MATERNITÉ (7 TRIUES)**
 - VENTILATEUR D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 300 l/s À 50 Pa
 - VENTILATEUR DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 850 l/s À 30 Pa
 - CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE
 - UNE (1) ENTRÉE D'AIR AU PLAFOND 550 x 660mm, CENTRÉE À L'ALLÉE DE SERVICE
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 2500 WATTS
 - SECTION MATERNITÉ (14 TRIUES)**
 - VENTILATEUR D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 600 l/s À 50 Pa
 - DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 700 l/s À 30 Pa
 - CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE
 - DEUX (2) ENTRÉES D'AIR AU PLAFOND 550 x 660mm, CENTRÉES À L'ALLÉE DE SERVICE
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 2000 WATTS
 - SECTION POUPONNIÈRE (8 CHAMBRES)**
 - DEUX (2) VENTILATEURS D'EXTRACTION BASSE À VITESSE VARIABLE, SUPERPOSÉS, L'UN AYANT UN DÉBIT DE 300 l/s ET L'AUTRE UN DÉBIT DE 500 l/s À 50 Pa
 - DEUX (2) VENTILATEURS DE SORTIE D'AIR À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 900 l/s À 30 Pa
 - CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE
 - DEUX (2) ENTRÉES D'AIR AU PLAFOND 550 x 660mm, CENTRÉES À L'ALLÉE DE SERVICE
 - AÉROTHERME AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE, 4500 WATTS
 - SECTION AVEC PLAFOND SUSPENDU:**
 - SUPPORT MÉTALLIQUE DE TYPE COMMERCIAL
 - PANNEAU ISOLANT 12,5 mm D'ÉPAISSEUR RECOURVÉ DU CÔTÉ INTÉRIEUR D'UN POLYVINYLE
 - TROUS DE 20 mm DE DIAMÈTRE (5 TROUS / MÈTRE)
 - CORRIDOR DE PRÉCHAUFFAGE**
 - ENTRÉE D'AIR CONTINUE 200mm: ISOLANT DE POLYSTYRÈNE 25mm D'ÉPAISSEUR SUR CHARNIÈRE EN TOILE DE PLASTIQUE RENFORCÉ D'UN TISSAGE DE POLYÉTHYLÈNE (DUPONT FABRÈME OU L'ÉQUIVALENT)
 - QUATRE (4) AÉROTHERMES AU GAZ NATUREL OU AU PROPANE DE 4500 WATTS CHACUN DANS LA SECTION MATERNITÉ ET QUATRE AUTRES DANS LA SECTION POUPONNIÈRE**
- SPÉCIFICATIONS:**
- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES.
 - LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
 - POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE, ARSENIC), FEUILLET M-9401
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
 - À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO 2 (OU SUPÉRIEURE)
 - VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX
 - CE DOCUMENT EXIGE DES CALCULS D'ARMATURE ET DES PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BÉTON ET LES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ POUR LE RENDRE CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.O. EN DATE DU 26 JUIN 1990. CONSULTEZ UN INGÉNIEUR OU UNE INGÉNIEURE POUR LES SPÉCIFICATIONS
 - TOUTS LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA TUYAUTERIE ET DES ACCESSOIRES FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES DU CODE CANADIEN D'INSTALLATION DE GAZ NATUREL ET ÊTRE APPROUVÉS PAR LA RÉGIE DU GAZ.
 - LES CAPACITÉS DE CHAUFFAGE INDICUÉES NE TIENNENT PAS COMPTE DES BESOINS DE CHAUFFAGE POUR LE SÈCHAGE DES SALLES APRES CHAQUE NETTOYAGE

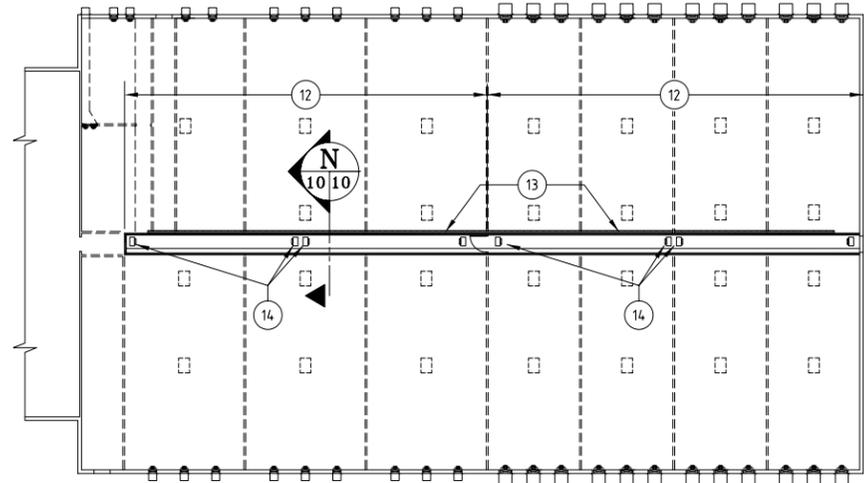
- LÉGENDE ÉLECTRIQUE**
- \$ INTERRUPTEUR
 - \$_R INTERRUPTEUR (RHÉOSTAT)
 - \$_F INTERRUPTEUR PROTÉGÉ PAR FUSIBLE
 - \$_M INTERRUPTEUR BRANCHÉ SUR MINUTERIE 24 HEURES
 - ÉCLAIRAGE AU PLAFOND
 - ⊕ VENTILATEUR
 - ⊞ AÉROTHERME
 - ☐ SOUFFLERIE
 - CR CONTRÔLEUR ET RÉGULATEUR ÉLECTRONIQUE (VENTILATION / CHAUFFAGE / ENTRÉE D'AIR)
- VENTILATEUR 3 PALIERS DE VENTILATION À VITESSE VARIABLE
 CHAUFFAGE 1 PALIER
 ENTRÉE D'AIR 1 PALIER



1 ÉCHELLE 1:250



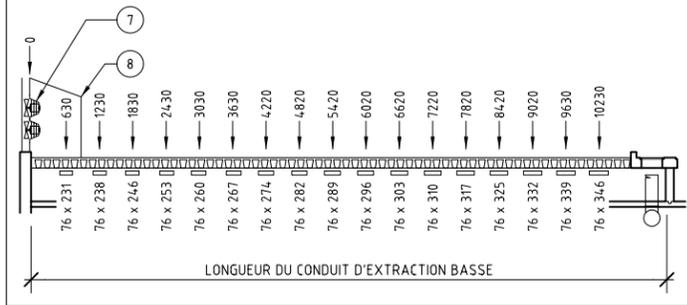
CORRIDOR DE PRÉCHAUFFAGE
ÉCHELLE 1:25



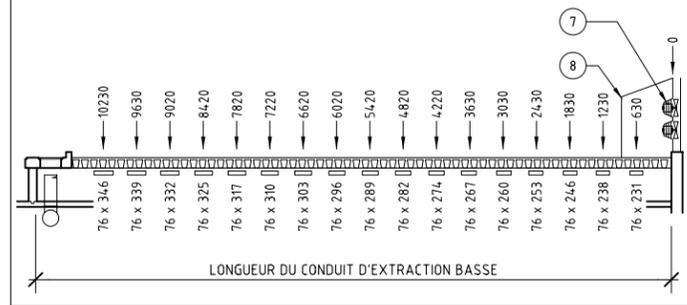
2 ÉCHELLE 1:250

DATE	RÉVISION	PAR						
CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRACE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :								
 Les Industries et Équipements LALIBERTÉ ltée 550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0								
Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Direction de l'environnement et du développement durable Direction régionale Chaudières-Appalaches								
PROJET:	COMPLEXE PORCIN (310 TRIUES)							
TITRE:	CHAUFFAGE, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ							
CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE 1998-11						
DESSINÉ	CARTIER	APPROUVÉ G.G., F.R., L.D.						
STRUCTURE		<table border="1"> <tr> <td>NO DE DÉTAIL</td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>PROVENANT DE</td> <td>Y</td> </tr> <tr> <td>NOMBRÉ SUR</td> <td>Z</td> </tr> </table>	NO DE DÉTAIL	X	PROVENANT DE	Y	NOMBRÉ SUR	Z
NO DE DÉTAIL	X							
PROVENANT DE	Y							
NOMBRÉ SUR	Z							
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.	DESSIN NO 30113						
		FEUILLE 10 DE 11						

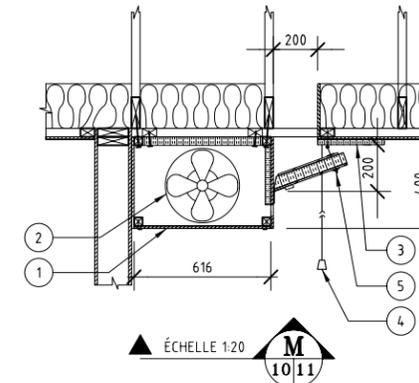
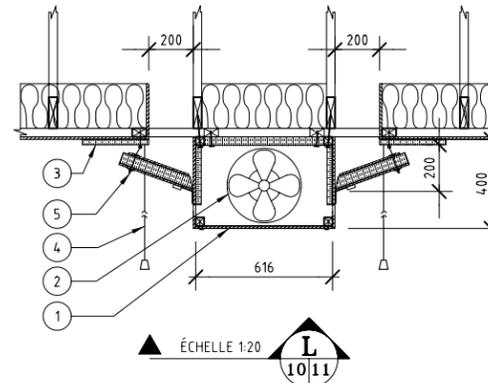
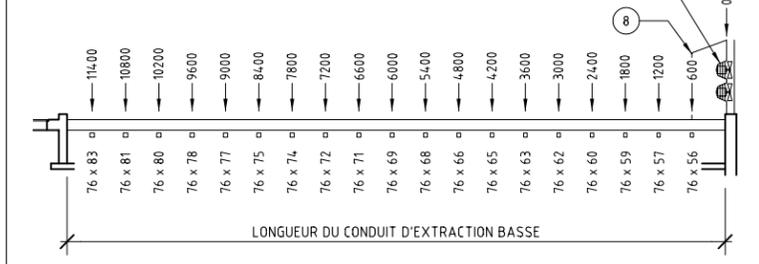
**ENGRAISSEMENT
CHAMBRES DE FINITION #1 @ #28**
TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS
DE CHAQUE CÔTÉ DU CONDUIT ET MURET PORTEUR



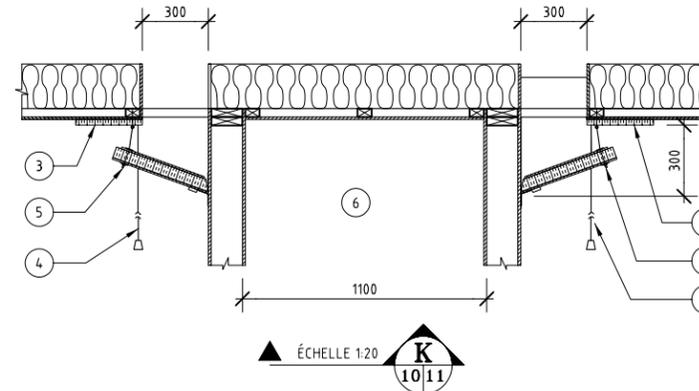
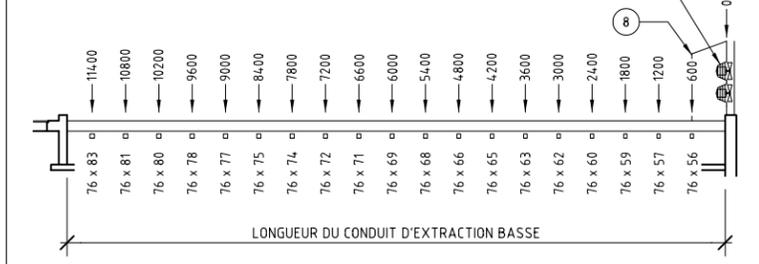
**ENGRAISSEMENT
CHAMBRES TAMPONS #1 ET #2**
TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS
SUR UN CÔTÉ DU CONDUIT ET MURET PORTEUR



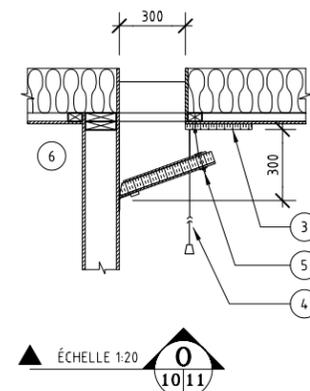
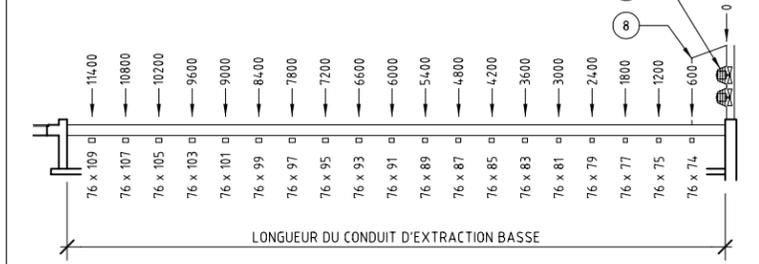
**MATERNITÉ
CHAMBRE TAMPON #M1(T)**
TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS
SUR UN CÔTÉ DU CONDUIT



**MATERNITÉ
CHAMBRES #M2 @ #M6**
TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS
DE CHAQUE CÔTÉ DU CONDUIT



**POUPONNIÈRE
CHAMBRE #P1 @ #P8**
TABLEAU DES DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES TROUS
DE CHAQUE CÔTÉ DU CONDUIT



- 1 CONDUIT DE RECIRCULATION 400 x 600 mm AU PLAFOND AU CENTRE DE CHAQUE SALLE, CONSTRUIT EN 38 x 38 mm ET EN CONTRE-PLAQUÉ DE 8 mm D'ÉPAISSEUR. TROU DE 45 mm DE DIAMÈTRE À TOUS LES 200 mm CENTRE À CENTRE, DE CHAQUE CÔTÉ DU CONDUIT. FOND AMOVIBLE EN CONTRE-PLAQUÉ 11 mm D'ÉPAISSEUR. ISOLANT INTÉRIEUR EN POLYSTYRÈNE 38 mm D'ÉPAISSEUR.
- 2 VENTILATEUR DE RECIRCULATION À VITESSE VARIABLE AYANT UN DÉBIT DE 700 l/s À 30 Pa
- 3 ISOLANT POLYSTYRÈNE 25 x 300 mm
- 4 SYSTÈME DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DES TRAPPES AVEC CABLES, TREUIL ET PESÉES
- 5 PRISE D'AIR LATÉRALE (VOIR PLAN #90312)
- 6 ALLÉE CENTRALE
- 7 VENTILATEUR D'EXTRACTION BASSE
- 8 CAISSON COLLECTEUR DU CONDUIT D'EXTRACTION BASSE

SPÉCIFICATIONS :

- CE DOCUMENT EST UN PLAN-TYPE D'UN OUVRAGE AGRICOLE. SON UTILISATION EXIGE UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES. DANS CE CAS, L'APPROBATION D'UN INGÉNIEUR OU D'UNE INGÉNIEURE EST REQUISE.
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES DIMENSIONS SONT INDICUÉES EN MILLIMÈTRES
- LES MESURES MÉTRIQUES UTILISÉES SUR CE PLAN CORRESPONDENT AU FACTEUR DE CONVERSION 300mm = 1'-0" OU 25 mm = 1"
- POUR LE BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION, LE PRODUIT ACCEPTÉ EST LE C.C.A. (CHROME-CUIVRE-ARSENIC), FEUILLET M-9401
- CE PLAN EST CONFORME À LA DIRECTIVE 016 DU M.E.N.V.I.Q. EN DATE DU 26 JUIN 1990
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ ET EXTRUDÉ UTILISÉ DANS CE PLAN EST DE TYPE 4 NORME ONGC 51-GP-20M
- À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUT LE BOIS D'OSATURE EST DU GROUPE D'ESPÈCES E.P.S. DE CATÉGORIE NO. 2 (OU SUPÉRIEURE)
- VÉRIFIER LES RÉGLEMENTS MUNICIPAUX ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

DATE	RÉVISION	PAR
------	----------	-----

CE PLAN EXEMPLE A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE :



**Les Industries et Équipements
LALIBERTÉ ltée**
550, Route Bégin, Ste-Claire, Québec G0R 2V0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de l'environnement et du développement durable
Direction régionale Chaudières-Appalaches

PROJET: COMPLEXE PORCIN (310 TRUIES)

**TITRE:
TABLEAUX DES TROUS ET COUPES**

CONÇU	G.G., F.R., L.D.	DATE	1998-11	DESSIN NO
DESSINÉ	CARTIER	APPROUVÉ	G.G., F.R., L.D.	30113
STRUCTURE		NO DE DÉTAIL	X	
VÉRIFIÉ	G.G., F.R., L.D.	PROVENANT DE	Y	
		MONTRÉ SUR	Z	FEUILLE 11 DE 11